

ARTICLES	Niveau 1 (confirmé)	Niveau 2 (intermédiaire)	Niveau 3 (débutant)
1 – Composition Le championnat est composé	À déterminer en fonction des engagements	À déterminer en fonction des engagements	À déterminer en fonction des engagements
	Des associations sportives ayant réglées leurs cotisations dans les délais prévus et régulièrement qualifiées pour cette compétition.		
2 – Associations sportives qualifiées	Engagement possible jusqu'à la date limite d'engagement mentionnée	Engagement possible toute l'année sportive sous réserve de place disponible	
3 – Qualification	<ul style="list-style-type: none"> - U8M, U8F, U9M, U9F - U7M, U7F (certificat médical du médecin de famille). - U6M, U6F INTERDITS 		
4- Terrain	Match tout terrain	Match sur largeur de terrain (Match tout terrain possible en fonction du niveau)	
5 – Ballon	TAILLE 5		
6 – Hauteur de panneau	2m60		
7 – Obligations sportives	<p>Toutes les défenses de zone demi-terrain et défenses tout terrains organisés sont INTERDITES. Défense INDIVIDUELLE OBLIGATOIRE</p> <p>Tous les écrans (sur le porteur du ballon et entre non porteurs) sont FORMELLEMENT INTERDITS</p> <p>Jeu rapide en zone arrière¹</p> <p>SI MATCH JOUE EN TOUT TERRAIN, pas de changement sur violation en zone arrière</p> <p>SI MATCH JOUE EN LARGEUR, changement à la volée</p>		
8 – Temps de jeu	4 périodes de 6 min. décomptées 2 temps morts en 1ère mi-temps 3 temps morts en 2ème mi-temps Intervalles de 2 min. entre chaque quart temps Mi-temps : 6 min	À déterminer en fonction du créneau disponible et du nombre d'équipes	
9 – Prolongations	En cas d'égalité, 1 prolongation de 2 minutes puis 1 prolongation supplémentaire « mort subite »	Pas de prolongation	
10 – Horaires des rencontres	Samedi 11H00	En fonction de la disponibilité du club	
11 – Système de l'épreuve	Rencontre en 4 contre 4	Plateau en 4 contre 4 Chaque club doit organiser un plateau sur la saison	

¹ En cas de manquement constaté à ces obligations, l'entraîneur devra demander à l'arbitre de consigner les faits dans les réserves et de communiquer toutes vidéos à la Commission Technique du CD34.

ARTICLES	Niveau 1 (confirmé)	Niveau 2 (intermédiaire)	Niveau 3 (débutant)	
12 – Chronomètre des tirs	GESTION PAR LES ARBITRES DE LA RENCONTRE			
13 – Logiciel e-marque	Le Logiciel fédéral e-Marque V2 est OBLIGATOIRE pour la division. Le club recevant doit mettre à disposition des OTM le matériel informatique nécessaire à la tenue du logiciel et une liaison internet. Se reporter aux textes référents des « Règlements Sportifs Généraux ».	AUCUNE OBLIGATION DE REALISER UNE FEUILLE DE MARQUE ET DE L'ENVOYER PENDANT LES FEUILLES SERONT A DISPOSITION ET LES CLUBS PEUVENT REALISER EN PARRALLELE UNE FORMATION OTM		
14 – Classement	Aucun classement			
15 – Sanction en cas de forfait général	Une association sportive ayant déclaré forfait général ou étant déclarée forfait général est mise hors championnat.			
16 – Statut des Techniciens				
17 - Arbitre	Arbitres clubs			
18 – Salle	Classement : H1			
19 – Cas particuliers	Tous les cas particuliers qui pourraient survenir en cours ou à la fin de la saison, et non prévus dans le présent règlement, seront traités par le BUREAU DEPARTEMENTAL.			
21 – Type de licences autorisées	U9 Mixtes			
	Nombre de joueurs autorisés :	10 maximum (rencontre en 4 contre 4)		
	Type de licences autorisées : (Nombre maximum)	Licence 1C, 2C, OCT ou AST	5	
		Licence 0C ou 0C ASTCTC	Sans limite	
		Licence ASP	0	
	Couleurs de licence autorisées (Nombre maximum)	Blanc : Sans limite		
	Règle complémentaire pour les inter-équipes (IE) ou entente dans le cadre des CTC	Nombre minimal de joueurs titulaires d'une licence dans le club porteur	3 minimum	
Règle supplémentaire pour les Ententes (Ent) dans le cadre des CTC	Nombre minimal de joueurs titulaires d'une licence dans le club-porteur	3 minimum		